

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADE,

Depuis la dernière Assemblée générale, votre Conseil, en accord avec la direction, s'est efforcé, malgré les difficultés de plus en plus grandes qui continuent à entraver la marche de l'industrie, de maintenir l'activité de notre Coopérative.

Durant ce semestre, sept de nos camarades, deux mobilisés et cinq prisonniers, libérés pour raisons de santé et soutien de famille, sont venus reprendre leur place à l'A.O.I.P.

Toutes les démarches entreprises pour le retour de nos prisonniers, au nombre de soixante, sont restées sans résultat. A ces prisonniers, il faut ajouter un mobilisé.

Nous sommes certains d'être votre interprète pour leur adresser à tous l'expression de notre profonde sympathie ainsi que notre sincère désir de les voir reprendre bientôt leur place parmi nous.

Nous avons à déplorer la mort de nos camarades retraités : Bonnet Léon, Bonnefoy Georges, Boucrault Victor, associés, Tabard Etienne, auxiliaire, M^{me} Mougin et M^{me} Pinon, veuves de retraités.

Les camarades suivants ont fait valoir leur droit à la retraite : Durier Charles, Jeannin Georges, Lambert Victor, Leroy Jules, Margeridon Georges, Shuster Georges, associés, M^{me} Bonnet Barbe, M^{me} Millet Charlotte, veuves d'associés. Le nombre de retraités, au 1^{er} novembre 1941, s'élève à 146, dont 88 associés, 25 non-associés et auxiliaires, 33 veuves.

Sans compter les admissions qui vous sont présentées ci-après, le nombre de sociétaires s'élève à 381.

En application de l'alinéa c de l'article 9 des statuts, et d'accord avec les organismes intéressés, le Conseil soumet à votre approbation l'admission des camarades dont les noms suivent : Bourgeois Charles, Désir Charles, Logerot René, Ragot Roger, Tastavin Maurice.

L'effectif du personnel, chantiers y compris, est de....	900
Viry.....	8
Le personnel travaillant à domicile s'élève à.....	273
De plus, les élèves de notre Ecole sont au nombre de..	32

SERVICE COMMERCIAL

Le développement de certaines de nos fabrications a fait augmenter le chiffre de nos commandes enregistrées. D'autre part, dans bien des cas, nous n'avons pu accepter les commandes de nouveaux clients.

Les commandes de machines-outils sont à peu près revenues au niveau de ce qu'elles étaient avant la guerre, c'est-à-dire beaucoup moins importantes que ces deux dernières années.

*

Section P.T.T. — Dans un but de centralisation, un camarade a été désigné pour faire le chiffrage des devis, ce travail était exécuté antérieurement par le Service technique. L'Administration des P.T.T. nous a passé des commandes très importantes de matériel avec des délais qui s'échelonnent pour certaines sur deux années, ainsi que l'installation de six multiples de faible importance destinés aux autorités occupantes, une autre est actuellement à l'étude.

Le nombre des multiples neufs à installer est beaucoup moins important que pendant la période comprise entre le 1^{er} septembre 1939 et juin 1940.

Section Privé. — L'enregistrement des commandes fait l'objet d'un examen minutieux, Afin de garantir l'avenir, le service s'efforce de rester en liaison avec la clientèle, dans la mesure du possible, il donne satisfaction à nos anciens clients, sans engagement quant aux délais qui sont déterminés selon la rentrée des matières premières.

Diverses grosses commandes de la S.N.C.F., des colonies, des administrations ou firmes importantes ont été enregistrées; parmi celles-ci il y a lieu de signaler : pour la S.N.C.F., deux installations de dispatching d'un type nouveau; pour le secrétariat d'Etat à la Production industrielle, l'installation d'un autocommutateur; pour les Sociétés de transports d'énergie, un système automatique spécial. De nouveau, la maison Ratier nous a adressé des commandes assez importantes, nous pourrions récupérer, après l'accord du secrétariat d'Etat à l'Aviation, dans les stocks inventoriés par celui-ci, la plupart des pièces. Dans cette période de pénurie de matières premières, ces commandes sont intéressantes puisqu'elles nécessitent surtout de la main-d'œuvre.

Nos relations avec nos agences sont toujours aussi difficiles en raison des circonstances actuelles. Toutefois, nous avons pu leur envoyer un peu de matériel.

Section Marine. — Sollicités par deux Compagnies de navigation, nous avons remis des propositions en vue de la fourniture et de l'installation de gyro-compas sur deux paquebots, dont le *Maréchal-Pétain*.

Nous avons reçu l'approbation du marché de la Marine pour la fourniture de répéteurs, boîtes de jonction, boîtes de branchements, etc.

La *Section Mesures* a augmenté son chiffre d'affaires dans une assez grande proportion. Notre matériel, répondant aux exigences techniques modernes, est toujours apprécié et nous continuons d'être honorés des commandes des grandes administrations et de la clientèle privée.

Nous avons enregistré, après exécution et acceptation d'un prototype, une commande très importante pour le service des câbles sous-marins.

Nous avons également, pour des firmes très importantes, accepté des commandes d'appareils spéciaux.

A noter que cette section, ainsi que celle du gyro-compas, peuvent exécuter d'importantes commandes avec peu de matières premières.

SERVICE TECHNIQUE

Département Téléphonie.

Les études sur les autocommutateurs R.6 conservent toujours un certain volume; celle concernant Fontainebleau est complètement terminée et l'installation sur place est en cours actuellement.

L'installation de Perpignan est en période de contrôle, et nous pensons que la mise en service aura lieu courant novembre.

Des projets d'extension sont actuellement en cours d'étude pour les différents autocommutateurs installés par nos soins; de même pour la remise en état totale de Charleville.

La mise au point des équipements ruraux du centre manuel de Nancy est terminée, et la documentation passée à la fabrication.

La partie équivalente du centre manuel de Perpignan a été annulée au marché, par suite d'une modification dans l'exploitation.

L'importance des installations de multiples extensibles et des fournitures de ce matériel est toujours soutenue, tant en type normal qu'en type F.M. Différents schémas nouveaux ont été étudiés ou sont en cours actuellement, permettant d'une part, d'obtenir des encombrements plus réduits, et d'autre part, d'augmenter la capacité des multiples extensibles au delà des limites prévues.

Dans le domaine du privé, nous avons été amenés, sur la demande d'une firme importante, à mettre au point un type de standard B.L. avec boîte de multiplage, ainsi qu'une documentation complète pour standards à 3 et 4 positions.

Plusieurs autocommutateurs ont été exécutés dont un, type à 1.000 directions, a été mis en service dans des conditions satisfaisantes.

Un système dispatching a été mis au point pour le compte de la S.N.C.F. et l'installation, mise en service dernièrement, donne entière satisfaction; des projets analogues sont en cours d'études ou d'exécution.

La question des métaux de remplacement fait l'objet de toute notre attention, et nous suivons de près les conférences ainsi que les séances du Comité d'organisation traitant de la question.

Département Laboratoire.

Les perfectionnements apportés aux dispositifs à courants porteurs ont permis d'en tripler la portée. Les premiers types de ces nouveaux appareils, mis en étude sur la demande de la S.N.C.F., ont été installés et les essais sont très satisfaisants.

L'importance de nos commandes de courants porteurs et de selfs exigeant tout un appareillage de mesure et de contrôle, le laboratoire est en train de mettre au point un oscillateur qui sera construit par nos soins.

La première fournée de poudre de fer sortie, par nos propres moyens, de l'usine de Viry s'est avérée d'une qualité supérieure, à tous les points de vue, à celle produite jusqu'ici. Il ne reste plus maintenant qu'à augmenter la production, qui est manifestement trop faible. A cet effet, nous avons consulté un ingénieur conseil, spécialisé dans la construction des fours, qui doit, en accord avec le laboratoire, établir un système de fours permettant un débit plus élevé.

Département Appareils de Mesures.

Poursuivant l'extension de notre gamme d'appareils dans le cadre de nos fabrications, il a été mis au point :

Un galvanomètre à résonance; ce type d'appareil était jusqu'à présent construit à l'étranger;

Une boîte de capacité à décade;

Un commutateur de capacité dont le prototype est agréé par les P.T.T.

Enfin, diverses études ont été entreprises pour satisfaire les demandes de grandes administrations.

Département Marine.

L'étude des gyro-compas et de leurs accessoires est actuellement presque terminée et l'état d'avancement de la fabrication de la commande de treize ensembles peut être évalué à 95 % pour les compas maîtres et 40 % pour les appareils auxiliaires.

Nous avons toujours quelques réparations à effectuer, et nous avons dû envoyer un agent technique en déplacement pour répondre aux demandes de différentes Compagnies de navigation,

Bureau d'Études.

Ce service a suivi le service technique dans toutes ses études et s'est efforcé de constituer la documentation s'y rapportant dans les délais les plus courts possible.

Pour cela, nous avons été dans l'obligation de renforcer l'effectif, d'une part avec deux dessinateurs professionnels, d'autre part avec deux futurs associés, anciens apprentis.

Archives.

L'adjoint au chef de ce service ayant été désigné à d'autres fonctions, nous avons pourvu à son remplacement.

Ainsi que nous le laissons prévoir dans notre précédent rapport, la nouvelle organisation de ce service a déjà porté ses fruits en ce qui concerne les états de matière.

Continuant notre programme, nous mettons au point une section de lancement de commandes, qui permettra de connaître à tout instant l'état des commandes stocks en rapport avec les commandes clients.

La section des nomenclatures a eu à satisfaire à de nombreuses demandes, et son travail est d'autant plus important que nous sommes dans l'obligation, vu le manque de matières, de lancer des commandes stocks moins importantes, donc plus fréquentes.

ACHATS

La raréfaction de tous les produits ne facilite pas la tâche de ce service. La mise au point de l'organisation pour l'obtention des licences et bons de matières peut être considérée comme terminée, mais a nécessité une augmentation de personnel. Nos cornières et tôles ont été commandées en forge, nos fournisseurs étant complètement démunis. D'une façon générale, l'approvisionnement des matières premières devient de plus en plus difficile.

Le Conseil a désigné un adjoint au chef de ce service. Nous avons la certitude que très rapidement il lui apportera une aide efficace et que leurs efforts conjugués nous permettront de boucler, sans trop de difficultés, le cap inquiétant du manque de matières.

COMPTABILITÉ

Comptabilité générale. — Cette section, en plus de son travail courant, a dû établir un très grand nombre de statistiques pour répondre aux demandes extérieures et satisfaire les besoins de notre administration intérieure.

La section Comptabilité industrielle a effectué son travail dans de bonnes conditions. Pourtant, malgré une certaine amélioration dans l'établissement des bons, il subsiste toujours des erreurs; nous vous rappelons donc de prêter toute votre attention à ce travail.

Par suite de nouvelles dispositions pour obtenir les matières premières, le travail des « prévisions » s'est trouvé quelque peu gêné; des mesures ont été prises pour pallier les inconvénients signalés.

La division Main-d'œuvre, après un gros effort pour rattraper le retard, a pu diminuer son personnel d'une unité. De plus, elle a absorbé complètement le travail occasionné par la Caisse de compensation qui, en partie, était exécuté précédemment par le Service commercial.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Des mesures d'urgence ont été prises qui permettent d'assurer que toutes les commandes de matériel rural antérieures à 1940, pourront être livrées à la fin de l'année.

Les petits tableaux, montés dans le hangar anciennement occupé par les emballeurs, faisant l'objet des marchés P.T.T. et des commandes de la S.N.C.F. de 1940, seront terminés dans le courant du mois de décembre.

Dans le même mois, tout le matériel nécessaire au montage de l'autocommutateur de Fontainebleau sera tenu à la disposition du chef monteur de cette installation.

La centralisation des travaux de câblage, dans une seule équipe installée dans le nouveau hangar, a permis, tout en donnant satisfaction aux équipes intéressées, un emploi plus judicieux du personnel.

Le plan d'équipement individuel des machines de l'atelier des Scheeds se poursuit, il ne manque plus qu'une quinzaine de moteurs pour achever l'agencement des machines de l'atelier de mécanique, ce qui permettra la suppression du moteur de 50 CV; pour achever cet équipement, il ne reste plus qu'à envisager l'agencement des machines de l'outillage.

La plupart des machines-outils commandées en 1939-1940 nous ont été livrées. Les dernières reçues pourront être mises en service d'ici peu, leur installation étant terminée.

Quelques machines de moindre importance ont été commandées, ainsi qu'une extension d'aspiration, devant améliorer l'hygiène de la salle des vernis des grosses pièces.

Parmi les aménagements en cours, celui du Service technique est sur le point d'être terminé. Un autre est à envisager aux Appareils de mesures, pour le montage des pivotants et des bolomètres.

Les chefs d'équipes, en général, ont de plus en plus de difficultés pour diriger rationnellement leur travail, le manque général de matières premières provoque une mauvaise utilisation du personnel, ce qui a pour effet de fausser les prix de revient en les augmentant.

Le chef des expéditions a, sans augmentation de personnel et dans le peu de place dont il dispose, assuré les expéditions ainsi que l'emballage et les livraisons des nombreuses commandes terminées ces derniers mois.

L'établissement des fiches permettant un inventaire permanent du matériel en magasin est terminé.

Le service du roulage est toujours devant les mêmes difficultés; malgré cela, l'organisation judicieuse des tournées a permis aux voitures, tout en assurant les livraisons, de prendre au passage chez certains fournisseurs les marchandises qu'ils ne pouvaient nous livrer, faute de moyen de transport.

GÉNÉRALITÉS

L'usine de Saint-Cyr est sur le point d'être louée à un groupement de formation professionnelle.

Notre école a présenté à l'examen du C.A.P. tous les élèves de 3^e année, plus trois qui avaient été refusés l'année dernière. Tous ont été reçus. Nous félicitons les professeurs de cet heureux résultat.

La solidarité continue d'être versée aux familles de nos prisonniers.

Le pécule alimenté par une cotisation payée par presque l'ensemble du personnel, ainsi que par un versement mensuel de l'A.O.I.P., est bloqué dans nos caisses, la part de chacun ne devant être versée qu'à l'intéressé lors de son retour.

La Commission de revision des statuts de la Caisse de retraite ayant repris ses travaux, les délégués du Conseil ont suivi assidûment les réunions de cette Commission, qui a déposé son projet à l'acceptation du ministère du Travail.

Dans le cadre de la Charte du travail, qui vient de paraître, nous espérons pouvoir, en accord avec la Chambre consultative, continuer nos traditions de coopérateurs.

Le Conseil a établi, à la suite de la décision de la dernière Assemblée, le règlement de la Commission de discipline.

La direction suit assidûment les réunions des Comités professionnels et continue de représenter l'A.O.I.P. dans les organismes centraux de la coopération.

Vous aurez à vous prononcer sur l'incompatibilité de la fonction d'administrateur avec le rôle de membre du bureau de la section syndicale.

Vous aurez à prendre une décision pour la nomination des chefs de service, celle-ci ayant été réservée lors de la synthèse, en novembre 1940.

Poursuivant la délimitation des responsabilités, en dehors du rôle du Conseil et de la Direction, déjà défini par la synthèse, nous avons divisé l'activité de notre Société en cinq grands services, chaque service étant subdivisé en un certain nombre de sections.

Un responsable d'un de ces services, le secrétaire du Service technique, a offert, pour ne pas contrevenir à une décision d'Assemblée générale, sa démission de membre du Conseil d'administration.

Le Conseil a été unanime pour lui demander de conserver sa fonction d'administrateur jusqu'à l'Assemblée de mai, au cours de laquelle ont lieu généralement ces nominations.

Le Conseil soumet à votre agrément, pour deux de nos camarades, en raison de leurs fonctions, l'octroi de la prime vestimentaire.

L'usine de Viry, qui a fait l'objet de toute notre attention, a fonctionné au ralenti pendant plusieurs mois par suite de la réfection du four d'oxydation. Le chef de l'usine, en accord avec le chef de fabrication et le service technique, a apporté quelques modifications qui ont permis d'améliorer la production.

Soucieux de terminer rapidement les anciennes commandes de matériel rural, le Conseil a autorisé la C.O.T. à faire appel à des spécialistes de la téléphonie. Quelques camarades, désireux de se mettre au courant du testage, ont été placés dans les équipes intéressées; des cours ayant lieu deux fois par semaine ont été institués à leur intention.

Ne trouvant pas de soudeurs, nous avons été obligés, contrairement à votre décision, de faire appel, pour une durée limitée, à du personnel féminin spécialiste dans ce genre de travail.

Le problème de la matière première est toujours l'objet de l'attention de tous nos services. Les mesures qui ont été prises, pour satisfaire les différents organismes extérieurs qui s'occupent de la répartition, nous ont permis d'obtenir des droits à matières, qui n'ont été que partiellement honorés.

Les difficultés de ces derniers temps, qui risquent de compromettre la marche normale de notre Coopérative, proviennent en majeure partie de ce que les fournisseurs, s'ils ne se récusent pas, donnent des délais disproportionnés par rapport aux besoins de la fabrication.

Cette situation ne permet plus à la C.O.T., vu les nombreux arrêts dans la fabrication, et malgré tous ses efforts, de pouvoir utiliser le personnel actuel. Devant cet état de chose, indépendant de sa volonté, le Conseil se trouve dans l'obligation de prendre des mesures exceptionnelles. Il souhaite de tout cœur que cette triste situation ne soit que passagère.

D'autres complications viennent entraver la marche de l'usine :

L'usage du gaz et de l'électricité étant réglementé, le chiffre des consommations doit être respecté. Le dépassement des quantités allouées peut entraîner la suppression de l'un ou de l'autre, ce qui peut avoir comme conséquence la fermeture de l'usine pour plusieurs jours; aussi nous faisons un appel pressant à votre bon sens pour observer les ordres donnés à cet égard, afin d'éviter qu'une telle décision soit prise envers notre Société.

La question du chauffage reste en suspens; il faut espérer que dans le courant de novembre, il nous sera alloué une quantité suffisante de combustible qui nous donnera une température minima compatible avec les exigences techniques de nos fabrications et nous permettra de travailler.

Notre trésorerie a été plus à l'étroit que de coutume, à cela plusieurs raisons : l'exode, la période qui l'a suivi, le grand froid de cet hiver, le gros volume des travaux en cours, l'augmentation des matières premières, celle des salaires et des charges diverses, etc.; néanmoins, nous avons respecté tous nos engagements.

Pour pallier à cette situation et donner plus d'aisance à nos disponibilités, le Conseil, d'accord avec la Direction, s'est vu dans la nécessité de recourir à une nouvelle demande d'emprunt à long terme auprès de la Caisse centrale du crédit coopératif. Son directeur, afin de s'assurer de la bonne marche de notre Société, a demandé, avant de donner son agrément, qu'une enquête, en cours en ce moment, soit effectuée. Des détails plus complets vous seront fournis au cours de l'Assemblée sur cette opération.

Voici, brièvement relaté, l'activité de notre Coopérative pendant ce semestre.

Dans la période critique que nous subissons, vous devez apporter courageusement toute votre clairvoyance, votre ténacité et votre esprit de discipline pour surmonter, avec les efforts de tous, les nombreuses difficultés du moment et, cela, quel que soit le poste que vous occupez dans la Coopérative.

Vous trouverez, ci-joint, les nouveaux statuts.

LE CONSEIL.